

donner. C'est plus encore, c'est un hommage pour reconnaître sa souveraineté. Et nous en retirerons d'autant plus de profit que nous le ferons de bon cœur. Avec tout cela, vous avez encore le bonheur de secourir vos parents et vos amis qui souffrent dans les flammes du Purgatoire.

Ce petit discours sembla frapper mon interlocuteur, et comme s'il se réveillait d'une longue torpeur, il dit tout-à-coup : Mais pourquoi n'ai-je pas pensé à cela auparavant ? Je promets, ajouta-t-il, cinq piastres pour les âmes du Purgatoire, si je trouve un locataire.

Cet empressement à faire le bien, cette espèce de regret de ne pas l'avoir fait plus tôt, cette pieuse disposition qui nous fait désirer de soulager ceux qui sont dans l'affliction dûrent plaire beaucoup au Bon Dieu, car, dans la même semaine, ce Monsieur vint m'apporter ses cinq piastres, et dit en souriant : " Je ne mets pas de temps à tenir ma promesse.—Vraiment ! Et vous avez déjà loué votre maison ?—Oui, un manufacturier de la campagne qui vient d'avoir le malheur de passer au feu, a vu ma maison par hasard ; il est venu m'en demander les conditions, et nous sommes tombés d'accord aussitôt. Il doit venir en prendre possession la semaine prochaine.

Le bail est-il fait ?—Non, pas encore.—Eh ! bien, attendez que la personne soit dans votre maison pour donner votre argent. Il faut que les saintes âmes voient à l'accomplissement entier de l'engagement.

En effet une semaine s'écoula, et même un mois, puis deux, et pas de locataire, lorsque, sur ces entrefaites, je rencontre encore ce Monsieur, que je soupçonnais presque d'avoir oublié sa promesse : " Ah ! dit-il, je suis plus désolé que jamais : les affaires vont de plus en plus mal ; et moi qui croyais avoir loué ma maison !—Comment cette personne n'est pas revenue ?—Non, je le croyais cependant un honnête homme, ça me cause une grande perte.—Ecrivez lui donc, le menaçant de le rendre responsable de tout le loyer. Cependant, mieux que tout cela, attendez encore et ayez toujours confiance, les saintes âmes ne peuvent manquer de conduire votre affaire à bonne fin. C'est peut-être un manque de foi de votre part qui a retardé l'exécution du contrat.

Trois jours s'étaient à peine écoulés que je revois encore notre associé. Cette fois, dit-il, je paie, mon locataire est arrivé.—Seulement, il vous a fait perdre cinq à six semaines de loyer.—Non, c'était bien un homme franc et loyal comme je le pensais. Il arrive il y a deux jours. C'est moi, dit-il, qui ai loué votre maison, et je viens en prendre possession.—M., j'en suis bien aise, cependant je comptais sur vous plus tôt.—C'est vrai, je devais venir bien avant aujourd'hui, mais des affaires impérieuses m'en ont empêché. Combien y a-t-il de temps ajouta-t-il, que j'ai loué votre maison ?—Voilà neuf semaines.—